



C'est ce jeudi 26 mai 2022 -jour de l'Ascension de Jésus de Nazareth- à 2h du matin que le verdict est tombé sur Mbola Rajaonah, accusé de détournement de deniers publics et d'infractions douanières : 5 ans de prison ferme et une amende de 27 milliards ariary.

Mais, arrêté le 13 février 2019, et placé sous mandat de dépôt à partir de cette date, c'est-à-dire il y a trois ans et 3 mois, il ne lui reste plus que deux ans à tirer pour être libéré. C'est-à-dire dans le courant de l'année 2024.

Pour rappel, Mbola Rajaonah est un opérateur économique de Toamasina, à ses débuts, qui a eu le malheur de trop fricoter avec des politocards de toutes les espèces -et à tous les niveaux- qui ont fait de lui ce qu'il était devenu mais qui, ensuite, se sont conduits comme s'il n'avait jamais existé une fois qu'il a été incarcéré.

Ayant eu l'occasion de le rencontrer et de discuter avec lui, j'ai eu l'intime conviction que tout s'est passé tellement vite autour de lui qu'il en a perdu la notion des dures réalités terrestres basées sur le fait que ce sont ceux qui vous ont le plus encensé qui vous couleront le moment venu. Il est écrit, quelque part, que l'argent n'a pas d'odeur. Mais quand même...

Jeannot Ramambazafy- 26 mai 2022